



FRONT CITOYEN « TOGO DEBOUT »

ACDI, ALCADES, APED, ASVITTO, Flambeau Citoyen, FTBC, LCT, LTDH, Missite, Mouvement des Artistes Engagés du Togo, Mouvement Patriotes Togolais, NUBUEKE, Rameau de Jessé, REPAJOSEC, STT, SYNPHOT, UST, Winiga

CONFERENCE DE PRESSE DU FRONT CITOYEN **« TOGO DEBOUT » DU 11 MARS 2018**

DECLARATION LIMINAIRE

Le 22 septembre 2017, par une Conférence de Presse tenue à la Maison de la Santé, a été annoncée la création du **Front Citoyen « TOGO DEBOUT »**. Le Front Citoyen est un regroupement d'Associations de la Société Civile, de Syndicats, de Citoyens et personnalités responsables et engagés, tous soucieux de l'avenir de notre pays le Togo.

En effet, après avoir dressé un constat sans complaisance de la situation sociopolitique que traverse notre pays, le Front Citoyen « Togo Debout » s'est assigné pour mission d'œuvrer de toutes ses forces et avec tous les autres acteurs pour une sortie pacifique et durable de la crise, tout en veillant à garantir les intérêts supérieurs de la nation togolaise.

Dans cette logique, le Front Citoyen « Togo Debout » a eu à rencontrer, à plusieurs reprises, les Missions diplomatiques et consulaires accréditées au Togo, les acteurs de la crise, la presse dans sa plus grande diversité géographique, ainsi que les populations togolaises à travers débats publics citoyens et meetings, en vue de leur faire part de sa proposition pour une sortie de crise, notamment, d'une part, le retour à la version originelle de la Constitution de 1992 en ce qui concerne la limitation du mandat présidentiel, le mode de scrutin, l'encadrement constitutionnel des prérogatives de l'Exécutif incarné par le Président de la République et le Premier Ministre, et d'autre part, l'ouverture d'une période transitoire, avec un Gouvernement de transition, pour parachever les réformes institutionnelles liées au cadre électoral, à la Cour Constitutionnelle, à la CENI, à la HAAC.

Dans cette logique également et dès l'entame du dialogue inter-togolais, le FCTD a remis sa proposition de sortie de crise à la Représentation de la CEDEAO au Togo, à la Facilitation, ainsi qu'à toutes les parties prenantes au dialogue, à savoir le Gouvernement togolais, la

Délégation du parti politique Union pour la République (UNIR) et celle de la Coalition des 14 partis politiques de l'opposition.

Mais force est de constater que malgré cette mission noble qu'il s'est engagé, le FCTD rencontre d'énormes difficultés pour le bon déroulement de ses activités. Ces difficultés vont de l'interdiction de manifester, des menaces et intimidations, aux interpellations policières et arrestations de ses membres et proches parents. A ce propos, l'actualité de la semaine écoulée est beaucoup plus éloquente et fort illustrative.

La présente rencontre avec la presse a un double objectif :

- Informer et prendre à témoin l'opinion nationale et internationale, en l'alertant sur les difficultés dont fait l'objet le FCTD, et qui illustrent, en n'en pas douter, une tentative de décapitation des mouvements de contestation et de contre-pouvoir.
- Réaffirmer la conviction, l'engagement et la détermination du FCTD.

I. L'ACHARNEMENT CONTRE LE FRONT CITOYEN « TOGO DEBOUT » ET SES MEMBRES

Plusieurs évènements sont illustratifs de cet acharnement :

1. Des interdictions sans fondement de ses activités

Le 15 octobre 2017, le Front Citoyen « Togo Debout » avait projeté, pour son lancement officiel, une prière œcuménique suivie d'un concert qui devait se tenir à la plage, en face de l'Hôtel de la Paix, sur indication même de l'autorité administrative.

L'objectif de cette cérémonie était, d'une part, d'implorer la bénédiction divine pour la paix au Togo et d'honorer la mémoire de ceux qui sont tombés lors des récentes manifestations, et d'autre part, d'appeler les différents acteurs de la crise à la retenue, au respect du droit sacré à la vie et à la liberté de réunions et de manifestations pacifiques publiques.

Mais bien qu'ayant respecté toutes les formalités administratives, le motif avancé par le Président de la Délégation Spéciale de la Ville de Lomé, le **Contre-Amiral Fogan Adégnon**, pour interdire cette manifestation est fort révélateur :

« Attendu que contrairement au rôle d'apaisement attendu de la société civile, votre regroupement opte pour des positions totalement identiques à celles prônées par la coalition des quatorze (14) partis politiques et affiche ouvertement sa volonté d'épouser ses méthodes ».

Un tel raisonnement par pure analogie, fondé sur des préjugés et venant d'une autorité municipale, pour interdire l'exercice d'une liberté publique, laisse vraiment à désirer dans la mesure où il n'y a rien d'objectivité.

A l'époque, le FCTD s'était indigné et insurgé contre cette **manière mécanique et robotique de la part de l'autorité municipale d'appréhender les choses** et avait rappelé qu'il n'est affilié à aucun parti politique quel qu'il soit.

Le FCTD avait, à cette occasion, précisé que les Organisations de la Société Civile, tout comme les Partis politiques sont composés de Citoyens qui, à des degrés divers, pensent certainement au destin de leur pays et recherchent un meilleur devenir pour leur peuple. Il se peut que dans cette recherche du mieux-être des populations, des membres de la Société Civile ainsi que ceux des Partis politiques aient, de manière circonstanciée, les mêmes convergences de vue, défendent les mêmes principes et prônent les mêmes valeurs.

Il faut rappeler que plusieurs meetings et autres activités du FCTD ont fait l'objet d'interdictions systématiques.

Le Front Citoyen « Togo Debout » avait également martelé et martèle de nouveau et une fois encore son appartenance à une **société civile engagée et responsable**, décidée de prendre ses responsabilités face à l'Histoire, et défendre les intérêts du Peuple qui lutte pour sa liberté, au-delà de toute prise de position partisane, de toute considération identitaire et de toute croyance religieuse. Chaque Togolais détient une parcelle de souveraineté nationale et doit la défendre ardemment. Aucun compromis ne doit plus jamais se faire au détriment de notre peuple.

2. L'interpellation au Togo des membres de l'ONG des droits de l'Homme « Africans Rising »

Pour marquer sa solidarité avec les mouvements sociaux et les groupes de la société civile engagés dans les luttes pour la justice, la paix et la dignité, une délégation de l'ONG panafricaine « Africans Rising » s'est rendue officiellement au Togo le lundi 9 octobre 2017 pour effectuer une mission de solidarité et d'établissement des faits au Togo.

Le but de cette mission était de mieux comprendre la dynamique des manifestations publiques et d'explorer les moyens de jouer un rôle constructif dans les efforts visant à trouver des solutions durables, pacifiques et justes à la crise politique qui secoue notre pays le Togo.

A cette fin, la délégation s'est préparée à rencontrer des représentants du gouvernement et de la coalition des partis politiques de l'opposition ; des représentants de la majorité au pouvoir, des organisations de la société civile (OSC) telles que le Front Citoyen « Togo Debout » et d'autres acteurs.

Composée de **Muhammed Lamin Saidykhan**, activiste gambien et coordinateur de Africans Rising, et des activistes **Rokhaya Dieye** et **Chantal Nare** du Sénégal et du Burkina Faso, avec le soutien sur place d'un défenseur local de la société civile **Kevin Soncy**, la délégation a été arrêtée nuitamment et dans des conditions peu orthodoxes, le vendredi 13 octobre 2017, par des éléments de la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ).

Leurs téléphones, ordinateurs portables et passeports ont été confisqués, et des groupes locaux ayant assisté aux séances de travail avec la délégation ont été interrogés sur l'objet des réunions.

Après cinq (05) jours d'enquêtes infructueuses et sans aucune notification de charges, le groupe fut contraint à quitter manu-militari et sous escorte policière le territoire togolais, et ce, sans aucune décision, ni administrative, ni judiciaire.

3. L'interpellation des responsables du Mouvement NUBUEKE, membre du FCTD

Depuis bientôt six (06) mois, des responsables de l'Association « NUBUEKE », membre du Front Citoyen « TOGO DEBOUT », ont fait l'objet d'interpellation et leurs domiciles de perquisitions, et gardés à vue au Service de Renseignements et d'Investigations (SRI) où ils ont subi de mauvais traitements, avant d'être déférés à la prison civile de Lomé. Il s'agit des nommés **KOKODOKO Messenth**, **EZA Kokou Dodji Joseph** et **ATSU Ayao Fiacre**. Le nommé **ATTIKPO Bob** sera également interpellé à Kpalimé et déféré en la même prison.

Les raisons de leur interpellation restent purement politiques puisque la plupart de leurs interrogatoires ont porté sur leur appartenance au FCTD, ce qui se fait comme activité dans ledit front, ainsi que sur les objectifs de celui-ci. Et pourtant, le FCTD n'exerce pas dans la clandestinité, ses objectifs sont clairs et sans ambiguïté, au bénéfice exclusif de la Nation togolaise.

4- La convocation du Professeur David Ekoué DOSSEH et son fils au SRI et l'interpellation de Me Raphaël N. KPANDE-ADZARE dans les locaux du même service

Le jeudi, 08 mars 2018, le **Professeur David Ekoué DOSSEH**, Coordonnateur des Universités Sociales du Togo (UST), Premier Porte-Parole du FCTD, a été invité par téléphone par le Commandant KABIYA, responsable du Service de Renseignements et d'Investigations (SRI) à se présenter dans les locaux dudit service, accompagné de son fils **Yan Cédric Folly DOSSH**, étudiant en Médecine, pour une affaire purement académique.

Après plusieurs interrogatoires, son fils sera placé en garde-à-vue pour des motifs qui restent jusque-là inavoués.

Mais la grande interrogation qui, depuis, traverse tous les esprits avisés, est de savoir **ce que cherchent des professeurs d'université et des étudiants dans les locaux du SRI pour des problèmes purement académiques?**

L'engagement du Professeur David DOSSEH dans la société civile à travers le FRONT CITOYEN « TOGO DEBOUT » et les UNIVERSITES SOCIALES DU TOGO qui ont organisé avec une équipe de recherche du département de philosophie un colloque sur le thème « **Crise du pouvoir politique et développement de l'Afrique** » à l'auditorium de l'Université de Lomé les 2 et 3 mars derniers, lui serait-il reproché ? Un Universitaire n'est-il pas un citoyen qui doit se rendre utile et efficace pour son pays ?

Et si la construction du pays est l'affaire de tous les citoyens, le FRONT CITOYEN « TOGO DEBOUT » prendra entièrement sa part car le bien collectif se construit par tous dans la vérité, dans la justice et surtout dans le respect des droits de l'homme. Car comme l'ont déjà dit les Evêques du Togo et avant eux, Aristote : on ne peut tenir ensemble dans une cité que par la justice et l'équité.

Me Raphaël N. KPANDE-ADZARE, Deuxième Porte-Parole du FCTD, quant à lui, a été sollicité par le **Professeur IHOU WATEBA Majesté**, pour l'assister, en tant que Conseil, au SRI. Après plusieurs tribulations dans l'exercice de cette mission, il a été alerté de ce que son client, le Professeur IHOU WATEBA venait de faire une crise le vendredi 09 mars 2018 dans les locaux du SRI. Après les formalités d'évacuation de son client au CHU-CAMPUS où ce dernier suit actuellement des soins, Me KPANDE-ADZARE s'apprêtait à sortir des locaux du SRI, quand il a été retenu par le Commandant KABUYA du SRI, le Commandant BAOULA et le Major TCHESSI qui lui demandaient de leur décliner son agenda de la journée. Me KPANDE-ADZARE a cherché à savoir pourquoi et c'est en ce moment que les deux Commandants et le Major lui ont signifié que leurs éléments leur ont rapporté que lui, Me KPANDE-ADZARE, est allé sur le campus universitaire haranguer les étudiants et les enseignants de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) et ensemble avec ces derniers, il a empêché les agents du SRI d'exécuter une réquisition visant à investiguer les copies d'examen des étudiants de ladite Faculté pour les besoins de l'enquête. Donc les deux Commandants et le Major disent reprocher à Me KPANDE-ADZARE de vouloir faire obstruction à la justice en faisant obstacle au cours normal de l'enquête. Ce qu'évidemment ce dernier ne reconnaît jamais avoir posé comme actes. Après un temps passé dans les locaux du SRI dans l'après-midi du vendredi, 09 mars 2018, les deux Commandants l'ont laissé partir en lui disant qu'ils ont les yeux sur lui!

Il ne fait l'ombre d'aucun doute, à la lumière de tout ce qui vient d'être relaté, que la machine de harcèlements, d'intimidations, de menaces, de musèlement et de décapitation des mouvements de contestation est mise en branle contre le FCTD et ses membres.

Le Front Citoyen « Togo Debout » dénonce et condamne avec la dernière rigueur l'inexplicable acharnement exercé sur ses membres, sa mise à l'index, ainsi que les

nombreux obstacles dressés pour l'empêcher de mener des actions et d'organiser ses activités.

II. NOTRE FERME ENGAGEMENT A ŒUVRER, AUX COTES DES POPULATIONS, ET ENSEMBLE AVEC TOUS LES ACTEURS, POUR UNE SORTIE PACIFIQUE DE LA CRISE

Le Front Citoyen « Togo Debout » reste un Mouvement Citoyen de défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de préservation et de promotion des normes, valeurs et principes d'Etat de droit démocratique.

A cet effet, le FCTD voudrait rappeler avec insistance, les principes énoncés dans la Résolution 53/144 du 08 mars 1999 de l'Assemblée Générale des Nations Unies portant Déclaration des Nations Unies sur les Défenseurs des Droits de l'Homme, notamment en ses articles 1^{er} et 2.

« Article premier

Chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, de promouvoir la protection et la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales aux niveaux national et international ».

« Article 2

1. Chaque État a, au premier chef, la responsabilité et le devoir de protéger, promouvoir et rendre effectifs tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales, notamment en adoptant les mesures nécessaires pour instaurer les conditions sociales, économiques, politiques et autres ainsi que les garanties juridiques voulues pour que toutes les personnes relevant de sa juridiction puissent, individuellement ou en association avec d'autres, jouir en pratique de tous ces droits et de toutes ces libertés ».

Il en découle qu'en droit international, il est de la responsabilité première des Etats, non seulement de lutter contre les violations des droits de l'homme, mais également de protéger les défenseurs des droits de l'homme qui dénoncent ces mêmes violations, et de veiller à un environnement propice à la conduite de leurs activités.

Le FCTD rappelle d'ailleurs ce que nous enseigne le paragraphe 3 du préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme selon lequel il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression.

Le FCTD exige donc la libération immédiate des responsables du Mouvement NUBUEKE à savoir KOKODOKO Messenth, EZA Kokou Dodji Joseph et ATTIKPO Bob, ainsi que toutes les personnes interpellées dans le cadre des manifestations.

Le FCTD demande que cessent immédiatement contre tous ses membres, ses responsables et leurs parents, toutes sortes de menaces, intimidations, harcèlements, persécutions et autres tracasseries policières et judiciaires, surtout pour des questions d'ordre purement académiques ; le FCTD demande instamment au Président de l'Université de Lomé, le Professeur Dodzi Komlan KOKOROKO, de prendre ses responsabilités.

Le FCTD en appelle à l'opinion nationale et internationale, à toutes les Missions diplomatiques et consulaires accréditées au Togo, ainsi qu'à la communauté internationale.

Le FCTD demande à tous les citoyens togolais, forces vives de la nation et de la démocratie, sur le territoire togolais, comme dans la diaspora, à rester constamment mobilisés pour la lutte contre l'arbitraire, en vue de l'édification d'un Etat de droit démocratique

C'est ici et encore le lieu pour le Front Citoyen « Togo Debout » de saluer, de féliciter et de remercier toutes les Associations, tous les Mouvements Citoyens et toutes les bonnes volontés au Togo, en Afrique et partout ailleurs qui ne cessent de soutenir la lutte légitime du peuple togolais pour plus de démocratie et d'Etat de droit dans notre pays.

Quant au FCTD, il réaffirme énergiquement son indépendance et son intégrité, mais aussi et surtout sa détermination à œuvrer de toutes ses forces et avec tous, et par tous les moyens pacifiques et légaux, pour que soient mis fin à la longue crise togolaise, avec ses énormes répercussions sur les droits de l'homme.

Le FCTD place encore et toujours son espoir dans le dialogue ouvert, et interpelle à cet effet la conscience patriotique de tous les acteurs à mettre en avant l'intérêt supérieur de la nation, à faire preuve d'un dépassement de soi par l'abandon de la partisanerie et le sursaut patriotique, en vue de sortir, de manière pacifique et durable, notre pays le Togo de cette interminable crise qui ruine le destin de tout un peuple et l'avenir de la Nation.

**« TOGO DEBOUT,
LUTTONS SANS DEFAILLANCE » !**

**Fait à Lomé, le 11 Mars 2018
Pour le Front Citoyen « Togo Debout »,**

La Coordination